

n° 39 - ELECTION DE L'ADJOINT SUPPLEMENTAIRE

Le Conseil Municipal agissant en vertu de la délibération du 28 Mars 1977 (récépissé n° 03906 du 5 Avril 1977) exécutoire ce jour, procède à l'élection d'un adjoint supplémentaire.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le Président après avoir donné lecture des articles L 122 - 4 - L 122 - 5 et L 122 - 8 du Code des Communes a invité le Conseil à procéder à l'élection d'un adjoint supplémentaire conformément aux dispositions prévues par l'article 122 - 4 du Code des Communes.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Chaque Conseiller municipal a l'appel de son nom a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	17	dix sept
- A déduire bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code Electoral	1	un
- Reste pour suffrages exprimés	16	seize
- Majorité absolue	9	neuf

ONT OBTENU	Mr DEMESY	Huit Voix
	Mme GULLY	Six Voix
	Mr REMY	Une Voix
	Mr JULLIEN	Une Voix

DEUXIEME TOUR DE SCRUTIN

Le second tour de scrutin a donné les résultats suivants :

-Nombre de Bulletins trouvés dans l'urne	17	dix sept
- A déduire Bulletin litigieux	1	un
- Reste pour les suffrages exprimés	16	seize
- Majorité absolue	9	neuf

ONT OBTENU	Mme GULLY	Huit Voix
	Mr DEMESY	Sept Voix
	Mr REMY	Une Voix

TROISIEME TOUR DE SCRUTIN

Le troisième tour de scrutin a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	17	dix sept
- A déduire bulletins litigieux	0	zéro
- Reste pour les suffrages exprimés	17	dix sept

ONT OBTENU	Mr DEMESY	Neuf Voix
	Mme GULLY	Huit Voix

Mr. DEMESY ayant obtenu la majorité légale a été élu Adjoint supplémentaire